



Visa D sans intention de demander un titre de séjour

Pour les simples visas D hors demande de titre de séjour, une copie simple des documents est suffisante, sauf pour le point 16.4.3.

Les documents non rédigés en français, allemand ou en anglais doivent être accompagnés d'une traduction conforme réalisée par un traducteur assermenté.

Informations sur le dossier

Nom du demandeur

Ambassade

Date de la demande

N° de dossier

Type de visa demandé (n° de section)

Documents obligatoires – toutes les catégories

- ☐ Formulaire de demande de visa national dûment rempli et signé (disponible sur guichet.lu ou auprès de l'ambassade/du consulat)
- ☐ Une photo d'identité conforme aux normes OACI, datant de moins de 3 mois. Une photo non conforme sera refusée.
- ☐ Passeport intégral du demandeur en cours de validité
 - Votre passeport doit être valide pour au moins 6 mois au-delà de la durée du séjour envisagé.
 - Il ne doit pas avoir été délivré depuis plus de 10 ans.

16.1 Visa D professionnel – Documents obligatoires

Documents obligatoires spécifiques

- ☐ Extrait datant de moins de trois mois du casier judiciaire du pays de résidence actuel ou affidavit si impossibilité motivée d'obtenir un extrait du casier judiciaire
- ☐ Justificatif de l'objet du séjour envisagé
- ☐ Justificatif de ressources personnelles suffisantes pour la durée du séjour envisagé
- ☐ Preuve d'un logement approprié
 - Contrat de bail ou acte notarié de vente d'un immeuble au Luxembourg mentionnant obligatoirement la superficie du logement loué ou possédé par le demandeur ou son regroupant.
 - L'accord écrit du propriétaire, accompagné d'une copie de sa pièce d'identité, est requis dès lors que le bail limite strictement l'usage des lieux au locataire initial et que la personne rejoignant le foyer ne figure pas nominativement dans le contrat de bail.
- ☐ Titre de séjour valable émis par un autre Etat membre de l'Union européenne si le demandeur réside déjà dans l'espace Schengen



16.2 Visa D formation – Documents obligatoires

Documents obligatoires spécifiques

- ☐ Extrait datant de moins de trois mois du casier judiciaire du pays de résidence actuel ou affidavit si impossibilité motivée d'obtenir un extrait du casier judiciaire (si le demandeur est majeur)
- ☐ Justificatif de l'objet du séjour envisagé
- ☐ Justificatif de ressources personnelles suffisantes pour la durée du séjour envisagé
- ☐ Preuve d'un logement approprié
 - Contrat de bail ou acte notarié de vente d'un immeuble au Luxembourg mentionnant obligatoirement la superficie du logement loué ou possédé par le demandeur ou son regroupant.
 - L'accord écrit du propriétaire, accompagné d'une copie de sa pièce d'identité, est requis dès lors que le bail limite strictement l'usage des lieux au locataire initial et que la personne rejoignant le foyer ne figure pas nominativement dans le contrat de bail.
- ☐ Titre de séjour valable émis par un autre Etat membre de l'Union européenne si le demandeur réside déjà dans l'espace Schengen

16.3.1 Visa D traitement médical – Traitement médical du demandeur

Selon que le traitement médical a été accordé pour une durée inférieure ou supérieure à 90 jours, un visa C ou un visa D peut être demandé, sous réserve des documents obligatoires suivants.

Documents obligatoires spécifiques

- ☐ Extrait datant de moins de trois mois du casier judiciaire du pays de résidence actuel ou affidavit si impossibilité motivée d'obtenir un extrait du casier judiciaire (si le demandeur est majeur)
- ☐ Certificat médical attestant la nécessité de se soumettre à un traitement, avec spécification du genre de traitement et indication de sa durée prévisible
- ☐ Attestation des autorités médicales du pays d'origine que le demandeur ne peut pas recevoir les soins appropriés à son état sur place
- ☐ Accord écrit de l'établissement de santé pour l'admission à une date donnée, signé du chef du service responsable du traitement
- ☐ Devis provisionnel des frais du traitement médical établi par l'établissement accueillant le ressortissant de pays tiers
- ☐ Preuve du financement du traitement médical et des frais de séjour (p.ex. engagement de prise en charge ou garantie bancaire du montant du devis et des frais de séjour)
- ☐ Preuve d'une assurance maladie couvrant tous les risques sur le territoire luxembourgeois (assurance de voyage) pour le demandeur



-
- ☐ Titre de séjour valable émis par un autre Etat membre de l'Union européenne si le demandeur réside déjà dans l'espace Schengen
-

16.3.2 Visa D traitement médical – Assistance d'un résident au Luxembourg nécessitant l'aide d'une tierce personne

Documents obligatoires spécifiques

-
- ☐ Passeport intégral du résident au Luxembourg en cours de validité
-
- ☐ Extrait datant de moins de trois mois du casier judiciaire du pays de résidence actuel ou affidavit si impossibilité motivée d'obtenir un extrait du casier judiciaire (si le demandeur est majeur)
-
- ☐ Rapport médical circonstancié décrivant le problème médical du résident au Luxembourg, le traitement nécessité avec sa durée prévisible, ainsi que le besoin d'aide d'une tierce personne pour un résident séjournant seul au Luxembourg
-
- ☐ Justificatif du lien avec le résident au Luxembourg (attestation testimoniale si ce n'est pas un membre de famille)
-
- ☐ Justificatif de ressources personnelles suffisantes pour la durée du séjour envisagé
-
- ☐ Preuve d'une assurance maladie couvrant tous les risques sur le territoire luxembourgeois (assurance de voyage) pour le demandeur
-

16.4.1 Assistance au sein de la famille proche à l'occasion de la naissance d'un enfant

Documents obligatoires spécifiques

-
- ☐ Extrait datant de moins de trois mois du casier judiciaire du pays de résidence actuel ou affidavit si impossibilité motivée d'obtenir un extrait du casier judiciaire (si le demandeur est majeur)
-
- ☐ Justificatif de la durée et motivation de l'objet du séjour envisagé (le fait de demander un visa long séjour au lieu d'un visa C doit être argumenté)
-
- ☐ Justificatif de ressources personnelles suffisantes pour la durée du séjour envisagé
-
- ☐ Preuve d'un logement approprié
- Contrat de bail ou acte notarié de vente d'un immeuble au Luxembourg mentionnant obligatoirement la superficie du logement loué ou possédé par le demandeur ou son regroupant.
 - L'accord écrit du propriétaire, accompagné d'une copie de sa pièce d'identité, est requis dès lors que le bail limite strictement l'usage des lieux au locataire initial et que la personne rejoignant le foyer ne figure pas nominativement dans le contrat de bail.
-
- ☐ Titre de séjour valable émis par un autre Etat membre de l'Union européenne si le demandeur réside déjà dans l'espace Schengen
-

16.4.2 Perte ou vol à l'étranger du document de séjour



Procédure simplifiée : l'ambassade demande par courriel à immigration.public@mai.etat.lu si la Direction générale de l'immigration est d'accord avec la délivrance d'un visa D. En cas de réponse positive par retour de courriel, un visa D d'une durée de 91 jours est à émettre avec le code L27.

Documents obligatoires spécifiques

- ☐ Copie de toutes les pages du passeport du demandeur en cours de validité, sauf si un laissez-passer doit également être émis (passeport aussi perdu/volé)
- ☐ Déclaration de perte ou de vol auprès des autorités locales compétentes
- ☐ La date prévue pour le retour au Luxembourg

16.4.3 Autre membre de famille souhaitant rejoindre un bénéficiaire d'une protection internationale (hors catégories 9.3)

Une copie simple n'est pas suffisante pour ce point : les originaux doivent être vérifiés par l'ambassade et une copie certifiée conforme conservée au dossier.

Documents obligatoires spécifiques

- ☐ Copie de toutes les pages du passeport du demandeur en cours de validité
- ☐ Extrait datant de moins de trois mois du casier judiciaire du pays de résidence actuel ou affidavit si impossibilité motivée d'obtenir un extrait du casier judiciaire (si le demandeur est majeur)
- ☐ Justificatif de l'objet du séjour envisagé
- ☐ Preuve du lien familial (original à vérifier par l'ambassade, copie certifiée conforme conservée au dossier)
- ☐ Si la personne à regrouper est sous tutelle du regroupant : copie légalisée par l'ambassade du jugement prouvant ce statut
- ☐ Formulaire dûment rempli par le regroupant établissant son accord (guichet.lu), accompagné d'une copie du passeport / titre de voyage de la personne se trouvant déjà au Luxembourg